

UNIVERSITÉ PARIS 8

Département de Science Politique



MASTER DE SCIENCE POLITIQUE

Diversités, discriminations, représentations

Politique transnationale

Année universitaire 2019 – 2020

Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	2
PRESENTATION DU MASTER DE SCIENCE POLITIQUE.....	5
EQUIPE ENSEIGNANTE	9
RESPONSABLES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS	10
ORGANISATION DE LA SCOLARITE.....	11
Obtention des ECTS	11
PROCEDURE DE VALIDATION DU DIPLOME.....	15
STATUT D'ÉTUDIANT-E SALARIÉ-E :	17
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS.....	19
Master 1.....	20
Master 2.....	25
Présentation d'EC hors département.....	31
DOMAINES DE SPECIALITES DES ENSEIGNANT-E-S-CHERCHEURS/EUSES.....	34
MAQUETTE SYNTHETIQUE.....	39

DATES À RETENIR À LA RENTRÉE 2019

M1 - Réunion de rentrée :
Lundi 16 septembre
10h
Salle B135

M2 - Réunion de rentrée :
Lundi 16 septembre
11h
Salle B135

M1 - Début des cours :
lundi 23 septembre

M2 - Début des cours :
lundi 30 octobre

**POUR AVOIR CONNAISSANCE DE
TOUTES LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

(emplois du temps, examens, absences...)

reportez-vous au blog du secrétariat



<http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>

**UNE VERSION A JOUR DE LA BROCHURE EST DISPONIBLE EN
PERMANENCE SUR LE BLOG ET/OU SUR LE SITE. C'EST ELLE QUI FAIT FOI**

**POUR AVOIR CONNAISSANCE DES INFORMATIONS
SUR LE DÉPARTEMENT**

reportez-vous au site du département



www.science-politique.univ-paris8.fr/

Présentation du Master de science politique

Depuis la rentrée universitaire 2015-2016, le département de science politique de l'Université Paris 8 propose un **nouveau Master**. Celui-ci offre à la fois un certain nombre d'**enseignements généraux** en science politique et deux parcours différenciés : « **Diversités, discriminations et représentations** » et « **Politique transnationale** ».

Ce Master repose sur des enseignements de qualité dans des **domaines dits « émergents » de la politique et de l'action publique**. Il donne aux étudiant-e-s les outils théoriques pour analyser les inégalités qui structurent nos sociétés, dans un monde de plus en plus globalisé. Il forme en particulier à une (contre-)expertise sur les thématiques suivantes : les discriminations, l'égalité femmes/hommes, les nouvelles formes de démocratie participative, les politiques de santé, les questions de développement et de coopération internationale et transnationale, les nouvelles régulations de la mondialisation, etc.

Le Master intègre une forte **dimension professionnalisante**. Il vise à former les étudiant-e-s aux postes qui se sont développés, dans les dernières années, en rapport avec ces thématiques. Il ouvre ainsi à des métiers du secteur privé comme du secteur public (entreprises, administrations, associations), aux niveaux local, national aussi bien qu'international. Il permet également d'accéder aux filières de la recherche en doctorat.

Le Master s'ouvre par un semestre d'enseignement général en science politique dans chacun des deux parcours préalablement choisis. À partir du second semestre du M1, les étudiant-e-s choisissent l'un des deux spécialisations dans leurs parcours. En M2 les étudiant-e-s peuvent s'orienter vers la rédaction d'un mémoire de recherche ou bien vers la rédaction d'un mémoire de stage (dans ce cas un annuaire est à la disposition des étudiant-e-s, rassemblant l'ensemble des stages faisant l'objet d'une convention avec le département).

Parcours Diversités, discriminations et représentations

Objectifs

La spécificité de ce parcours est d'offrir des compétences théoriques et pratiques pour comprendre les inégalités qui structurent les sociétés contemporaines. Ces hiérarchies peuvent être socio-économiques, urbaines, « raciales » ou encore de genre. Le plus souvent elles tendent à se croiser et se renforcer les unes les autres, donnant lieu à des **formes complexes de discrimination**. Ce parcours donne les outils théoriques pour analyser de telles discriminations. Il permet également aux étudiant-e-s de comprendre/participer aux différentes mobilisations sociales et aux nouveaux dispositifs d'intervention publique sur ces questions. La « **lutte contre les discriminations** » a en effet profondément transformé le regard porté sur les inégalités dans les institutions locales, nationales ou européennes. En mobilisant les acquis de la recherche sur la stratification sociale, la ville, le genre ou les discriminations raciales, le parcours mettra ainsi l'accent sur les nouvelles possibilités, mais aussi les tensions, de l'action publique en matière de lutte contre les discriminations, tant au niveau local, étatique qu'au sein de l'Union Européenne.

Spécialités

Le parcours est subdivisé en 2 spécialisations :

- « **Luttes contre les discriminations** », qui propose un angle d'approche original des phénomènes de discrimination, ainsi que des initiatives et des politiques destinées à les combattre. Les étudiant-e-s sont familiarisé-e-s avec les outils politiques, juridiques, et discursifs de lutte contre les discriminations (raciales, selon le sexe, l'orientation sexuelle, la religion, etc). Ils et elles sont aussi amené-e-s à réfléchir à la mobilisation d'outils ou à la mise en œuvre de démarches concrètes d'intervention ainsi qu'aux stratégies de l'action publique (leurs enjeux, leurs difficultés, leurs limites) à l'occasion d'un cours où interviennent des experts, des professionnels mais aussi des acteurs du milieu associatif et militant.

- « **Représentation et performance politique** » éclaire les mutations contemporaines de l'ordre démocratique. Elle s'intéresse en particulier à deux dimensions saillantes dans les politiques actuelles : la question de la gestion politique des corps et les débats éthiques qui l'entourent, tout d'abord, (dans les domaines de la bioéthique et des politiques sexuelles ou familiales, de l'émergence de « populations vulnérables », de la bientraitance des corps au travail) ; la question des inégalités d'inclusion et de participation citoyennes, ensuite, enjeux de mobilisations civiques mais aussi objets de mises en scène, en mots et en images, dans l'espace public, notamment de la part des politiques eux-mêmes.

Débouchés professionnels

Le parcours prépare les étudiants à exercer des métiers en lien avec les mutations de l'action publique, et tout particulièrement dans les secteurs du « gouvernement des différences ».

Les types de postes sur lesquels débouche la formation sont, tout particulièrement, chargé de mission ou chef de projet dans les domaines de la lutte contre les discriminations, la diversité, l'égalité des chances ou encore l'égalité femmes/hommes ; formateur dans les mêmes domaines ; consultant/conseiller au sein d'entreprises ou d'institutions publiques ; chargé d'études et d'enquêtes, chargé de communication et journaliste spécialisé sur ces questions. Les étudiant-e-s sont formés pour des postes qui requièrent, à divers degrés, des capacités d'analyse et d'intervention : à la fois le repérage des réseaux formels et informels de l'action locale et l'élaboration de diagnostic des enjeux propres à chaque organisation (collectivités territoriales, administration centrale, associations, entreprises etc.). Nos diplômés seront ainsi qualifiés pour élaborer et à conduire des études, des diagnostics, des évaluations, et pour piloter la mise en œuvre de dispositifs publics d'intervention.

Parcours Politique transnationale

Objectifs

L'originalité de cette formation, par rapport aux Masters existants dans des domaines voisins, consiste à aborder les enjeux de relations et de coopération internationales, en **intégrant la multiplicité des circulations transnationales**. Il s'agit d'ouvrir à un regard sur la globalisation où, en plus des acteurs classiques (ambassades, organisations internationales, etc.) interviennent une multiplicité d'autres acteurs (migrants, ONG, entreprises, institutions locales, etc.). Ce parcours vise lui aussi à développer une double compétence **théorique et professionnelle**.

Du point de vue théorique, il est l'un des seuls Masters en France à former spécifiquement au courant des **études transnationales**. Il intègre à ses enseignements une analyse renouvelée des migrations, des circulations d'idées et de savoirs en les resituant dans le cadre de relations de pouvoir entre différentes entités politiques. Il introduit également aux problématiques récentes des relations internationales : qu'il s'agisse de la diversité des acteurs en présence (gouvernements nationaux, régionaux, locaux ; organisations internationales ; acteurs de la société civile, etc.) ou encore des nouveaux enjeux du monde contemporain (dynamiques démocratiques, coopération, sécurité collective, terrorisme, reconfiguration de souveraineté, gestion de biens communs, etc.).

Au niveau professionnel, il donne aux étudiant-e-s les compétences qui ouvrent aux métiers tournés vers les nouvelles modalités de **coopération et de régulation internationale**, appliquées en particulier aux domaines de la coopération décentralisée, du développement, des droits humains, des migrations et de l'environnement. L'objectif est de permettre à nos diplômés d'élaborer, de conduire et d'évaluer des programmes dans ces domaines, qui se développent aujourd'hui aussi bien dans les entreprises, les mairies, les conseils régionaux, les ONG, les structures nationales et internationales.

Spécialités

Le parcours est subdivisé en 2 spécialisations :

- « **Enjeux de coopération et rapports Nords/Suds** », qui propose une approche originale des phénomènes de coopération en les replaçant dans le contexte historique et sociologique plus large des relations entre pays du Nord et pays « des Suds ». La spécialité offre les outils nécessaires à une insertion dans les réseaux de coopération contemporains, dans le cadre d'institutions locales, nationales et internationales ou d'ONGs. Il permet de situer les modèles actuels de développement par rapport à d'autres modèles ayant déjà été expérimentés.

- « **Relations transnationales** », qui vise à cartographier la structure des relations transnationales contemporaines, à mieux saisir les interactions entre la société transnationale et les institutions internationales et l'institutionnalisation de la sphère transnationale. Ces questions sont saisies dans leurs différentes dimensions, culturelles, religieuses, économiques, sécuritaires, migratoires et environnementales.

Débouchés professionnels

Le parcours prépare les étudiants à exercer des métiers en lien direct avec les conséquences politiques, sociales, culturelles, écologiques et économiques de l'intensification contemporaine des échanges et circulations à l'échelle mondiale, prenant en compte l'impact complexe de ces phénomènes aux niveaux locaux, régionaux, nationaux et transnationaux. Elle vise particulièrement des activités associées à l'émergence d'expérimentations de nouvelles formes de gouvernement, de régulation, de coopération, de gestion et d'évaluation à ces différentes échelles.

Le parcours « Enjeux de coopération et rapports *Nords-Suds* » forme en priorité à des postes dans le domaine des programmes et projets de développement, de la solidarité et de l'humanitaire, auprès des organisations gouvernementales, intergouvernementales et non-gouvernementales, dans des entreprises et administrations à l'échelle locale, nationale et internationale.

Le parcours « Relations transnationales » débouche plutôt sur des métiers d'enquête, d'étude et de conseil qui analysent la structure multi-échelle des relations internationales et transnationales contemporaines et élaborent des diagnostics, des programmes et des politiques dans une variété de domaines d'action.

Equipe enseignante (titulaires)

Chaque enseignant-e assure une permanence au département.

Consultez l'affichage et le blog du secrétariat.

PROFESSEUR-E-S :

- Thomas BRISSON
- Elsa DORLIN
- Eric FASSIN
- Bertrand GUILLARME
- Odile HENRY
- Laurent JEANPIERRE (absent en 2019-2020)
- Violaine ROUSSEL
- Yves SINTOMER
- Sylvie TISSOT

MAÎTRE-SSE-S DE CONFÉRENCES :

- Christine CADOT (absente au second semestre 2019-2020)
- Vanessa CODACCIONI (absente au premier semestre 2019-2020)
- Damien DE BLIC
- Nora EL QADIM
- Pierre GILBERT
- Florence HULAK
- Mathieu HAUCHECORNE
- Kolja LINDNER
- Audrey MARIETTE
- Anne MARIJNEN
- Médéric MARTIN-MAZÉ
- Vanessa NUROCK
- Michel VAKALOULIS
- Clemens ZOBEL

Responsables pédagogiques et administratifs

Responsables du département :

Violaine ROUSSEL et Bertrand GUILLARME

Responsables de la formation Master :

Médéric MARTIN-MAZÉ et Yves SINTOMER

Responsable des stages :

Nora EL QADIM

Jury de Master : Vanessa CODACCIONI; Nora EL QADIM; Eric FASSIN; Bertrand GUILLARME ; Audrey MARIETTE ; Médéric MARTIN-MAZE Yves SINTOMER (président du jury)

Commission de médiation étudiant-e-s/enseignant-e-s :

Christine CADOT et Michel VAKALOULIS

Responsable des échanges internationaux :

Clemens ZOBEL

Responsable des équivalences :

Sylvie TISSOT

Responsable VAE et VAP :

Violaine ROUSSEL

Secrétariat du département :

Salle B 333, bâtiment B2, 3^e étage.

Tel. 01 49 40 70 75

Email : master-scpo@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil du public :

Lundi : 14h-16h

Mardi-jeudi : 10h-12h et 14h-16h

Mercredi : fermé

Vendredi : 10h-12h

Adresse du site Internet du département : www.science-politique.univ-paris8.fr/

Blog du secrétariat : <http://sciencepoparis8.hautefort.com/>

Organisation de la scolarité

Le Master se déroule sur 4 semestres (M1 : semestres 1 et 2 ; M2 : semestres 3 et 4), et propose deux parcours. Le parcours A « Diversités, discriminations et représentations » se divise en deux spécialités au choix : « Lutttes contre les discriminations » (A1) et « Représentation et performance politique » (A2). Le parcours B « Politique transnationale » se divise en deux spécialités au choix : « Enjeux de la coopération et rapports Nords/Suds » (B1) et « Relations transnationales » (B2).

La validation d'un enseignement extérieur au cursus peut être prise en compte par les jurys de diplôme pour la délivrance des mentions, sur demande étudiante, en M1 uniquement, mais les EC extérieurs au cursus ne peuvent en aucun cas remplacer la validation d'un élément composant le cursus.

Durée des études : le Master s'obtient normalement en 2 ans, il ne peut en aucun cas excéder 6 années. Une dérogation exceptionnelle pour une 3^e année de M1 ou de M2 peut être accordée par les responsables de formation sur demande étudiante motivée.

Obtention des ECTS

1) Les cours

Ils sont validés par des travaux écrits et oraux. Ils donnent lieu à une notation, de 0 à 20. Les cours semestriels sont en général validés à l'aide de deux notes.

Inscriptions aux cours (inscriptions pédagogiques) : les inscriptions pédagogiques se font par internet. Les étudiant-e-s sont invités à suivre les instructions qui leur sont données sur le blog du secrétariat du département (<http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>). Pour pouvoir vous inscrire en ligne dans les cours, **vous devrez impérativement avoir activé au préalable votre adresse email @etud.univ-paris8.fr** grâce aux codes fournis lors de votre inscription administrative, et avoir configuré votre accès à l'interface E-P8 (voir notice explicative « Activation compte numérique E-P8 » sur le blog du secrétariat, rubrique « Documents »).

Dispense de contrôle continu : voir l'encadré concernant les étudiant-e-s salarié-e-s à la fin de cette section.

Assiduité aux cours : pour tou-te-s les étudiant-e-s, y compris salarié-e-s, en M1 et en M2, l'assiduité est obligatoire aux cours de « Méthodes de la recherche » (M1), de « Tutorat »

(M1) et de « Tutorat de stage/mémoire » (M2) ainsi qu'au cours intensif d'« Analyse de textes en langue anglaise » (M2). 3 absences seulement sont autorisées, au-delà de quoi l'étudiant-e ne pourra valider le cours.

L'assistance aux autres enseignements est conseillée, aucun manuel ne correspondant pleinement au programme de ces enseignements. Il appartient toujours aux étudiant-e-s de se tenir informé-e-s des exigences du contrôle continu (devoirs de mi-semestre et travaux divers) et des dates de rendu de ces travaux, y compris pour les cours auxquels les enseignant-e-s ne contrôlent pas l'assiduité des étudiant-e-s.

EC libre (M1) : il doit obligatoirement être choisi parmi les **cours de Master** (et non de Licence), de préférence aux départements de sociologie et d'histoire ou dans l'autre parcours du master de science politique. **Attention** : **les cours de langue ne peuvent pas être pris en EC libre.**

Rattrapages : pour tous les cours (sauf les cours de « Méthodes de la recherche » en M1, de « Tutorat » en M1, de « Tutorat de stage/mémoire » en M2 et le « Séminaire de recherche » en M2), deux sessions d'examen sont proposées (janvier et mai pour la session 1, juin pour la session 2).

Si un-e étudiant-e obtient à la première session une note supérieure ou égale à 10, cette note est définitive et ne peut être modifiée à la session suivante. En cas de note inférieure à 10 ou s'il n'a pas passé l'examen à la première session, l'étudiant-e a le droit de se présenter à la seconde session. Il obtient une note qui annule et remplace la précédente (sauf règles de compensation contraire, voir le paragraphe ci-dessous).

Les règles de compensation (sous réserve de l'approbation des conseils centraux) : un semestre est composé de plusieurs UE (Unités d'enseignements), chaque UE se décomposant elle-même en plusieurs EC (cours). La compensation se fait donc entre toutes les notes d'une même UE, puis entre les UE d'un même semestre, et enfin entre les deux semestres du cursus, sans note éliminatoire. Il est tenu compte des coefficients correspondant au nombre de crédits ECTS affecté à chaque EC. Pour bénéficier de la règle de la compensation, c'est-à-dire pour qu'une note inférieure à 10/20 soit compensée par les autres notes obtenues, il est absolument nécessaire d'avoir validé l'ensemble des EC d'une UE (et l'ensemble des UE d'un semestre). **Attention** : **une note compensée dès la session 1 est acquise définitivement**. Dans ce cas précis, l'étudiant-e n'est pas autorisé à se présenter en session 2 (rattrapages).

Evaluation des enseignements : chaque enseignement est évalué anonymement par les étudiant-e-s en fin de semestre. Cette procédure permet d'apporter des améliorations à chaque enseignement et de mieux coordonner les éléments du cursus pour l'avenir. Il peut être de plus,

judicieux pour chaque enseignant-e de procéder à une évaluation plus informelle auprès de ses étudiant-e-s en milieu de semestre de façon à mieux ajuster son programme d'enseignement.

Langues : les inscriptions aux départements de langue répondent à des règles spécifiques. Les étudiant-e-s doivent se renseigner auprès des départements correspondants (voir liens sur le blog du secrétariat). Attention : les **dates limite** d'inscription peuvent venir plus **rapidement** que celles qui ont cours au département de science politique. Dans certains cas, les étudiant-e-s doivent passer un test de niveau (groupes de niveau) **au mois de septembre**. La liste des langues pour lesquelles les étudiant-e-s peuvent opter est la suivante : anglais, allemand, espagnol, arabe, hébreu, portugais, italien, langues slaves, chinois. Le *Français langue étrangère* (FLE) n'est pas autorisé.

→ Les cours suivants – dispensés en langue française au sein du Master Aires culturelles Allemagne, Italie, Espagne, Portugal, Amérique latine – peuvent être suivis par les étudiant-e-s pour valider leur **EC de langue vivante** (cf. descriptifs des enseignements pour plus d'informations) :

- Norbert WASZEK : « **La question sociale dans la théorie politique allemande** », 1^{er} semestre 2018/2019, lundi 15h-18h.
- Cristina CLIMACO, Françoise MARTINEZ, Mercedes YUSTA et Xavier TABEL : « **Les dictatures : histoire politique, débats historiographiques, enjeux mémoriels (Italie, Espagne, Portugal, Amérique latine, XXe siècle)** », 1^{er} semestre 2018/2019, mardi 15h-18h.
- Xavier TABEL : « **De l'ennemi de la société à l'ennemi de l'Etat** (droit et littérature, XVIIIe-XXe siècles) », 1^{er} semestre 2017/2018, jeudi 15h-18h.

2) Les mémoires

M1. Les étudiants rédigent un mémoire de 30 à 40 pages

Le mémoire de M1 consiste en un projet de recherche comportant une problématique et un état de la littérature. Il porte sur un sujet qui doit être préalablement soumis à un directeur-trice de recherche travaillant sur des thématiques proches de la question soulevée (les spécialités de chaque enseignant-e sont indiquées dans cette brochure).

Le choix de la spécialisation, du sujet et du/de la directeur-trice de recherche pour le mémoire devra être transmis au secrétariat pour le lundi 2 décembre 2019 (date limite pour rendre la fiche « Parcours » comprenant ces informations, cf. p. 16).

Les étudiant-e-s doivent en effet choisir un cours parmi les cours dispensés au sein du département de science politique du premier ou du second semestre dont la note finale comptera double (10 ECTS au lieu de 5, voir UE recherche ou de professionnalisation).

Attention : il n'est pas possible de choisir un cours de langue ou un EC libre pris en dehors du département.

M2. Les étudiant-e-s rédigent, au choix, un mémoire de recherche de 70 à 80 pages ou un mémoire de stage de 60 à 70 pages.

Le mémoire de recherche

Le mémoire de recherche s'inscrit, dans la mesure du possible, dans la suite du mémoire de M1. **Ce sujet et le choix du/de la directeur/trice de recherche doivent être enregistrés administrativement au secrétariat le lundi 16 décembre 2019.**

Après habilitation par l'enseignant-e responsable du tutorat sur avis du directeur-trice du mémoire, ce dernier est soutenu devant au moins deux enseignant-e-s du département. Pour que la soutenance ait lieu il faut :

- que l'étudiant-e ait rencontré au moins trois fois son directeur-trice de mémoire.
- qu'il ait validé le cours de « Tutorat du stage/mémoire » (M2).

Le mémoire de stage

Quelle que soit leur spécialisation, les étudiant-e-s de M2 en spécialisation A1 ou B1 réalisent un stage au second semestre sur une thématique en lien avec les spécialisations de la formation : à partir de ce stage, ils-elles peuvent rédiger **un mémoire de recherche ou un mémoire de stage**. Les étudiant-e-s doivent prendre contact avec les responsables de formation et le responsable des stages pour établir la convention de stage. **Le sujet et le choix du/de la directeur-trice de recherche ainsi que, dans la mesure du possible, le lieu du stage doivent être enregistrés administrativement au secrétariat le lundi 16 décembre 2019.**

Après habilitation par l'enseignant-e responsable du tutorat sur avis du directeur-trice du mémoire, ce dernier est soutenu devant un enseignant-chercheur au moins et le responsable de stage au sein de l'organisme d'accueil. Pour que la soutenance ait lieu il faut :

- que l'étudiant-e ait rencontré au moins trois fois son directeur-trice de mémoire.
- qu'il ait validé le cours de « Tutorat de stage/mémoire » (M2).

NB : les étudiant-e-s inscrit-e-s en spécialisation A2 ou B2 peuvent aussi opter pour un mémoire de stage.

Procédure de validation du diplôme

L'inscription dans un parcours se fait **au début du M1** ou en cours de 1^{er} semestre. Les étudiant-e-s seront alors invités à remettre (**avant le lundi 2 décembre 2019**) au secrétariat du master une fiche « Parcours » qu'ils pourront télécharger en ligne sur le blog du secrétariat. Une fois le choix du parcours opéré, il est définitif : il est impossible de « panacher » les cours empruntés à différents parcours. En principe, ce choix a vocation à se prolonger en M2. Un changement de parcours exceptionnel reste cependant possible en tout début de M2 sur autorisation des responsables de la formation, la validation de certains cours de spécialité supplémentaires pouvant alors être demandée.

Conditions de passage de M1 en M2, communes aux deux parcours :

Le passage du M1 au M2 est désormais **automatique** ; pour passer en M2, les étudiant-e-s doivent **avoir validé leur mémoire de M1** et **avoir obtenu au moins 45 ECTS** sur les 60 que comprend le M1 (autrement dit, les étudiant-e-s peuvent passer en M2 s'il leur manque au plus 3 cours à 5 ECTS ; ils et elles devront valider ces cours l'année de leur M2).

Conditions de délivrance du master :

Lorsqu'un-e étudiant-e estime être en mesure de valider l'intégralité de son cursus (100% des enseignements de M1 et/ou de M2, soutenance du mémoire comprise), **il doit absolument remplir une demande de passage au jury** (formulaire à télécharger sur le blog du secrétariat) faute de quoi son semestre ou son année ne pourra être validée. Le jury est souverain dans l'appréciation des demandes qui lui sont soumises, en particulier pour la délivrance de la mention. Le jury se réunit à deux reprises, après la clôture de chaque session d'examen (session 1 et session 2).

Pour indication, mentions habituellement accordées :

Passable = 10/20 ; Assez Bien = 12/20 ; Bien = 14/20 ; Très Bien = 16/20.

Modalités de contrôle des connaissances :

Chaque enseignement fait l'objet d'une évaluation notée de 0 à 20.

Le mémoire fait également l'objet d'une évaluation notée sur 20, après soutenance devant un jury composé de deux enseignant-e-s. A l'issue de la soutenance, un procès-verbal (PV) de soutenance sera remis à l'étudiant-e, document pédagogique qu'il devra transmettre dans les plus brefs délais au secrétariat du master.

Attention :

La délivrance du diplôme n'est pas automatique. Il faut faire une demande de diplôme auprès du secrétariat pour que le dossier passe devant le jury du diplôme. Consulter le blog et l'affichage afin de connaître la liste des pièces à fournir ainsi que la date limite de dépôt au mois de juin. Aucun jury ne se réunit en février, aucun diplôme ne peut être délivré à cette date. Il n'y a plus de session d'examen au mois de septembre.

Adresse email étudiante : une adresse électronique « univ-paris8.fr » est créée pour tout-e étudiant-e administrativement inscrit. Elle sera nécessaire pour l'inscription pédagogique et susceptible d'être utilisée pour l'envoi d'informations importantes par le secrétariat et les enseignant-e-s. Il est donc demandé à tous les étudiant-e-s de consulter régulièrement ce compte de messagerie électronique.

Pour toutes les informations relatives à la scolarité, merci de consulter quotidiennement le blog du secrétariat

<http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>

STATUT D'ÉTUDIANT-E SALARIÉ-E :

MODE D'EMPLOI

L'université offre aux étudiant-e-s occupant un emploi d'au moins 15 heures hebdomadaires, sous certaines conditions, la possibilité de bénéficier d'une dispense d'assiduité aux cours et d'aménagements pour le contrôle des connaissances.

Statut : Le statut d'étudiant-e salarié-e est accordé aux étudiant-e-s inscrit-e-s en science politique et qui en font la demande **au début de chaque semestre**. Une **date-limite** sera fixée par le secrétariat et les responsables de formation à ce sujet. **Ce statut ne peut pas être accordé rétroactivement en fin de semestre ou d'année**. Pour en bénéficier, il faut justifier d'un emploi d'au moins **15 heures hebdomadaires tout au long d'un semestre** (contrat de travail, fiches de paie).

Cours concernés : Tous les cours de Master sont concernés, à l'exception des cours suivants : « Méthodes de recherche » (M1), « Tutorat » (M1), « Tutorat de mémoire/stage » (M2) et cours intensif d'« Analyse de textes en langue anglaise » (M2). Pour ces derniers, l'assiduité aux cours est obligatoire.

Il revient à l'étudiant-e de récupérer les cours non suivis. S'il-elle le souhaite, il-elle peut cependant demander à passer le contrôle continu. **Le cours sera alors validé dans les conditions habituelles**.

Contrôle des connaissances : Le statut d'étudiant-e salarié-e permet d'être dispensé du contrôle continu et de ne valider les cours concernés que par l'examen terminal. **La présence aux examens de fin de semestre (et, le cas échéant, aux examens de rattrapage) reste obligatoire**. Pour les cours et séminaires ne se validant pas par un examen terminal, l'enseignant-e déterminera un mode alternatif de validation (fiche de lecture, dossier, mini-mémoire...). Dans tous les cas, il est fortement recommandé à l'étudiant-e de prendre contact au début du semestre avec l'enseignant-e.

Démarches à suivre : Au début de chaque semestre, il faut faire établir une attestation d'étudiant-e salarié-e auprès du secrétariat du master de science politique en fournissant une copie du justificatif qui mentionne le temps du contrat, la durée hebdomadaire et l'organisation de l'emploi salarié (contrat de travail, fiches de paie etc.).

En début de semestre, il faut entrer en contact avec chacun-e des enseignant-e-s pour se signaler comme étudiant-e salarié-e. **L'attestation doit être établie auprès du secrétariat avant le vendredi 16 novembre.**

Avertissement concernant la fraude

Une règle de base du travail universitaire, s'appliquant aussi bien aux travaux réalisés dans le cadre des cours que pour la rédaction du mémoire, est de mentionner les références complètes de toutes les sources utilisées (ouvrages et articles publiés, résultat d'une consultation par Internet, ...).

L'utilisation systématique de guillemets et de notes de bas de page, lorsqu'un passage est repris dans les travaux, ne souffre aucune exception. **Le non-respect de cette règle sera assimilé au plagiat.**

L'université met à la disposition de ses enseignants un logiciel de détection du plagiat.

Les cas de fraude seront rapportés à la direction du département qui transmettra l'information aux Présidents de jurys de diplôme. **La direction saisira systématiquement les instances disciplinaires de l'université en cas de fraude.**

Nous rappelons en effet qu'en application des dispositions légales, **les étudiants ayant fraudé aux examens sont passibles du Conseil de discipline, d'une exclusion de l'Université et d'une interdiction de passer tout diplôme en France pour plusieurs années.**

Descriptif des enseignements

Master 1

Intitulé de l'enseignement	Niveau, semestre et parcours	Description du cours
Analyse de l'action publique	M1 - 1 ^e s. A	<p>Ce cours explore les conditions de la fabrique et de la mise en œuvre de l'action publique. Après avoir présenté les grands principes d'analyse et les principales notions des approches « classiques » des politiques publiques, on s'intéressera aux différents acteurs (des hauts fonctionnaires aux agents des guichets en passant par les élus et les groupes d'intérêt) qui interagissent à différentes échelles (locale, nationale, européenne) dans la production de l'action publique. En s'appuyant sur des enquêtes empiriques récentes, on reviendra ensuite sur les différentes séquences de l'action publique, et on se focalisera sur quelques exemples de politiques publiques sectorielles.</p>
Analyse sociopolitique de la coopération	M1 - 2 ^e s. B1	<p>Qui est contre le développement ? Sans doute discute-t-on des meilleurs moyens d'en mesurer les progrès ou d'en consolider les acquis. Cependant, le développement semble faire consensus en tant qu'objectif de politique internationale. Pourtant, depuis que, au lendemain de la première guerre mondiale, la pensée de la modernisation s'est déposée en une pratique de coopération technique entre les pays développés et les autres, le développement continue de se faire attendre. Quelle est donc cette pratique qui parvient à se reconduire à l'identique, ou presque, en dépit de ses échecs répétés? Ce cours se propose de réfléchir à cette question au prisme d'une approche sociohistorique (première séquence) et sociopolitique (deuxième séquence).</p>
Approches des relations transnationales	M1 - 1 ^e s. B	<p>On peut se représenter les relations transnationales comme reliant des individus, des groupes, des professions, des experts, des élites, des entreprises, des collectivités territoriales, des mouvements sociaux, des ONGs et d'autres types de collectifs issus de plusieurs sociétés. Longtemps négligés dans l'étude des relations internationales, ces ensembles variés de relations font depuis quelques décennies l'objet d'une plus grande attention, notamment sous l'effet conjugué du tournant sociologique de la science politique et des effets du discours de la mondialisation sur les recherches en sciences sociales. L'objectif de ce cours est d'abord méthodologique. Plutôt que de présenter un tableau raisonné des relations transnationales contemporaines ou des thèses à leur sujet, on se demandera plutôt, à travers des exemples issus de travaux et d'objets canoniques de ce domaine de recherches, comment les étudier. En quoi consiste l'enquête transnationale en science politique ? Quelles sont ses éventuelles méthodes spécifiques, ses difficultés ? Quelles sont les grandes hypothèses qui dominent quant aux structures et aux formes des relations transnationales et à leur place dans la politique internationale ? Comment les évaluer ou les tester ? Quels outils conceptuels peuvent être employés pour l'analyse socio-politique des relations transnationales ? Telles sont les questions générales auquel ce cours s'efforcera d'apporter quelques réponses.</p>

Catégorisation et légitimation	M1 - 1 ^e s. A	<p>Ce cours porte sur le rapport entre la légitimation de l'action politique et les modes de catégorisation des individus pensés comme sujets ou objets de cette action. On s'attachera à montrer comment l'activité cognitive et sociale de production de catégories a toujours des effets politiques, et inversement comment le pouvoir politique a besoin de catégoriser les individus pour légitimer son action. On s'intéressera également à la capacité des individus à participer, par leurs discours et leurs actions, à la constitution des catégories auxquelles ils sont identifiés. On s'interrogera enfin sur la légitimité de l'usage juridique et politique de catégories comme outils de lutte contre les discriminations.</p>
Construire et administrer les différences	M1 - 2 ^e s. A1	<p>Ce cours explore les conditions de construction et d'administration des différences entendues au sens de différences d'origine ethnique, de nationalité, de sexe et de genre, d'âge ou d'inégalités sociales. On s'intéressera d'une part aux différentes formes de catégorisation qui participent à construire ces différences (construction de catégories juridiques, administratives et/ou statistiques, définition de « publics cibles » en matière de politiques publiques...) et aux arènes dans lesquelles elles se déploient (administration, espace scientifique et expertise, espace public et médias...). Il s'agira d'autre part d'étudier comment l'Etat mais aussi des acteurs privés (tels que les entreprises) gèrent, mettent en œuvre et redéfinissent, dans la pratique, ces différences.</p>
Etats, nationalismes, réseaux transnationaux	M1 - 2 ^e s. B2	<p>Le cours propose une introduction aux reconfigurations politiques actuelles telles que les délimitent les concepts d'État et de nationalisme d'un côté, et celui de « réseaux transnationaux » de l'autre. « État » et « nationalisme » désignent en effet deux réalités classiques des 19^e et 20^e siècles, où le politique s'est configuré autour de formes de pouvoir centralisées et limitées à des espaces nationalisés ; à l'inverse, l'idée de transnationalisme attire notre attention sur des processus politiques émergents qui se déroulent au-delà des cadres nationaux. En présentant concepts, enjeux et cas d'étude empiriques permettant d'appréhender chacune de ces notions, le cours invite ainsi à réfléchir aux mutations d'un ordre politique où les États et les nations, tout en restant des acteurs majeurs, ne sont plus nécessairement des acteurs exclusifs du jeu politique.</p>
Figurations du politique	M1 - 2 ^e s. A2	<p>L'étude des représentations des relations de pouvoir est inséparable d'un questionnement sur les formes de son déploiement et ses modalités pratiques d'incarnation dans l'espace public. Cette étude est certes une étude des mises en contexte de la façon dont le pouvoir se représente lui-même (architecture des arènes parlementaires, représentations organicistes de l'Etat.), mais aussi un questionnement sur la façon dont des acteurs du jeu politique peuvent en organiser les mécanismes, contribuer à les rendre visibles, parfois pour les contester ou en proposer des représentations concurrentes. Ce cours aura donc pour objet une étude des espaces des figurations du politique, autant que des acteurs et groupes sociaux qui leur donnent formes ou qui en dévoilent les effets (artistes, metteurs en scène, muséographes, spectateurs engagés ou non, acteurs supra ou infra-étatiques.).</p>

<p>Genre et politique</p>	<p>M1 - 1^e s. A</p>	<p>Ce séminaire de Master part du postulat que le genre est toujours déjà politique, et inversement que le (ou la) politique est toujours déjà genré(e). Il ne s'agit donc pas tant de faire une place aux études de genre dans la science politique (ou l'inverse) que de s'intéresser au double mouvement de politisation des « questions sexuelles » et de « sexualisation » des enjeux politiques. On étudiera des controverses sur le mariage et la filiation, le harcèlement sexuel et les violences envers les femmes, la gestation pour autrui et la prostitution ; symétriquement, on analysera la manière dont la vie politique se révèle non seulement sexuée, mais aussi genrée – de la figure de « l'homme politique » aux rapports entre les « sphères » publique et privée. On insistera avec l'historienne Joan W. Scott sur le fait que « le genre est une manière privilégiée de signifier les rapports de pouvoir », autrement dit, de parler de sexe, mais aussi de bien d'autres choses, bref, de politique : la querelle du voile en fournira une illustration.</p>
<p>Histoire du système politique international</p>	<p>M1 - 1^e s. B</p>	<p>Le conflit syrien représente-t-il « notre nouvelle guerre d'Espagne », où, contrairement à la dernière, il serait impératif d'intervenir ? Les opposants à l'invasion de l'Irak en 2003 étaient-ils des « Munichois », coupables de rechercher l'apaisement à tout prix ? Nasser, un nouvel Hitler du Moyen-Orient, qu'il fallait stopper en envahissant le canal de Suez ?</p> <p>Comme on le voit, les précédents historiques sont fréquemment invoqués pour justifier, ou dénoncer, l'action, ou l'inaction, internationale. Décrypter ces usages symboliques de l'histoire en relations internationales suppose d'analyser le système international dans une perspective de long terme. À cet effet, le cours tentera de faire dialoguer plusieurs disciplines: sociologie historique de l'État, histoire globale ou connectée, et enfin histoire des relations internationales. Il s'efforcera ainsi de poser les jalons d'une histoire multicentrée du système international dans le temps long.</p>
<p>Méthodes de la recherche</p>	<p>M1 - 1^e s. A et B</p>	<p>L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiant-e-s une aide à l'élaboration des mémoires à réaliser en M1 en rappelant et approfondissant les bases méthodologiques nécessaires. Le cours aidera les étudiant-e-s à décomposer les différentes étapes du travail demandé et insistera sur les techniques nécessaires à l'organisation ainsi qu'à l'élaboration des travaux de recherche dans leur dimension écrite (formulation de problématique, argumentation scientifique, etc.) sans négliger les enjeux spécifiques aux exercices oraux.</p> <p>NB : deux groupes seront plus axés sur les méthodes d'enquête en sociologie politique et un groupe en théorie politique.</p>
<p>Migrations et réseaux de coopération</p>	<p>M1 - 2^e s. B1</p>	<p>Ce cours poursuit deux objectifs : d'un côté d'examiner les différentes formes que prennent les relations d'échange entre communautés diasporiques et leur pays ou régions d'origine et leurs transformations récentes ; d'un autre côté, d'étudier les politiques publiques visant à intégrer ou orienter ces échanges qui se sont multipliées pendant les deux dernières décennies dans les pays d'origine, aussi bien que dans les pays destinataires. Sera en particulier prise en compte la spécificité des flux migratoires circulaires ou temporaires, la question du rôle des TIC (technologies d'information et de communication) dans la constitution/re-constitution des réseaux et les effets socio-politiques des transferts matériels ou immatériels (savoir-faire).</p>

Mobilisations et discriminations	M1 - 2 ^e s. A1 et B2	Le cours présente les développements récents des analyses des mobilisations, et vise à situer dans cette perspective les usages sociologiques de la notion de discrimination, catégorie marquée par le droit et ses apports à l'analyse des rapports de pouvoir et des inégalités sociales. Donnant une large place à l'étude de la diversité des objets et des formes de mobilisations articulées à la notion de discrimination, le cours a pour objectif de fournir des outils nécessaires à la compréhension des effets des formes de l'action collective sur la dynamique de la représentation démocratique.
Ordres politiques régionaux	M1 - 1 ^e s. B	Cf. moodle du cours.
Politiques et organisations transnationales	M1 - 2 ^e s. B2	Les espaces transnationaux sont produits, investis, contrôlés ou convoités par des acteurs organisés. C'est à l'identification de ces acteurs et de leur rôle qu'est consacré ce cours. Parmi ces acteurs, il convient de porter l'attention sur les organisations intergouvernementales à une échelle universelle ou régionale, voire sous-régionale. Bien que ces structures aient toujours subi un contrôle rapproché des Etats qui les ont créées, elles n'en ont pas moins suscité l'organisation d'acteurs non étatiques souhaitant contribuer à la définition de leurs politiques, par des voies formelles ou informelles : représentation du monde du travail à l'OIT, statut consultatif accordé par le Conseil Economique et Social de l'ONU, différentes formes de lobbying à l'OMC ou dans l'UE etc. Des espaces transnationaux sont également produits et investis hors de ces organisations et il convient de dresser une cartographie de ces espaces, des acteurs qui les produisent et des ressources dont disposent ces derniers : firmes multinationales, ONG, mouvements altermondialistes, réseaux criminels transnationaux etc.
Race, genre, classe et migration	M1 - 2 ^e s. A2	Ce séminaire prend pour objet la pluralité des rapports de domination, à la fois comme réalité empirique et comme enjeu théorique : au lieu de postuler une détermination en dernière instance, il s'agit en effet de prêter attention à la complexité de leurs articulations. On y présentera des travaux qu'on regroupe communément sous le label d'intersectionnalité. Sans oublier que le fait et l'enjeu intersectionnels précèdent le mot, on examinera l'importance des contextes dans lesquels ce nouveau lexique a émergé, aux États-Unis au début des années 1990 pour se répandre un peu partout – y compris en France depuis le milieu des années 2000. Loin d'en proposer une théorie unifiée, on s'attachera à montrer que l'intersectionnalité peut renvoyer à des catégories, à des propriétés, à des identités, mais aussi à des langages pour dire les rapports de domination. On défendra l'idée que « l'intersectionnalité » est inséparablement un drapeau politique et un programme de recherche sociologique.

<p>Représentation politique</p>	<p>M1 - 1e s. A</p>	<p>Cet enseignement examine la place des dynamiques de représentation politique en comparant sur ce plan les sociétés du Nord global et du Sud global, dans une perspective d'histoire globale et transnationale. Il interroge la séparation entre les processus de politisation des non professionnels de la politique et la constitution de métiers spécialisés de la politique, typique des régimes représentatifs modernes mais aussi, d'une autre manière, de la Chine. Il propose une analyse historique sur l'émergence des gouvernements représentatifs, un diagnostic sur l'actuelle crise de légitimité des démocraties libérales et un pronostic sur leur évolution, tout en la replaçant dans une perspective plus vaste sur le développement et la crise de légitimité des partis de masse. Ce cours prend au sérieux la multiplicité des sens du mot français de "représentation", entendu comme ce qui donne à voir et à croire (représenter la politique), mais aussi comme relation politico-juridique entre représentants et représentés (représentation comme mandat ou comme incarnation), ou encore comme représentativité statistique ou sociologique, en particulier dans sa dimension genrée. Cet enseignement fortement lié à la recherche mobilise des travaux classiques et récents dans les domaines de la science politique, de la sociologie, de la philosophie politique, de l'histoire. Il est validé par la réalisation de deux travaux dont au moins un écrit</p>
<p>Spatialisation des inégalités</p>	<p>M1 - 2e s. A1</p>	<p>Ce cours porte sur le rôle de l'espace dans la construction des inégalités et sur les enjeux politiques des inégalités spatiales. À partir de cas d'étude variés (cités HLM, ghettos états-uniens, gentrification, quartiers de classes supérieures, espaces ruraux et périurbains, etc.), il invite d'abord à s'interroger sur la dimension spatiale des inégalités : les processus de ségrégation et les discriminations sociales et ethnoraciales qui y contribuent, les effets sociaux des situations de ségrégation ou de mixité, l'importance de l'espace dans la construction des inégalités de genre, etc. La « spatialisation des inégalités » renvoie, ensuite, à la dimension politique des disparités entre territoires : on s'intéresse ainsi à l'influence de l'espace sur les processus de politisation et les mouvements sociaux, mais aussi aux dispositifs de lutte contre les inégalités spatiales et à leurs impacts.</p>
<p>Théories de la justice et sentiment d'injustice</p>	<p>M1 - 2e s. A2</p>	<p>Le cours présente les développements récents de différentes approches – philosophiques, sociologiques- de la justice. Il a pour objectif de permettre aux étudiants de se familiariser avec les débats suscités par des analyses qui, au-delà de leurs divergences, ont en commun d'accorder une place centrale aux expériences et aux sentiments d'injustice pour penser la justice sociale. Il fournit ainsi des outils pour l'analyse et l'objectivation de formes de discrimination et d'injustice.</p>

<p style="text-align: center;">Tutorat</p>	<p>M1 - 2e s. A et B</p>	<p>Les responsables du tutorat assurent un suivi individualisé du travail de recherche d'un groupe d'étudiant-e-s en sociologie et/ou en théorie politique. L'assistance aux séances est obligatoire et indispensable pour la validation de cet EC. Le tutorat est d'abord organisé en séances thématiques, confrontant les recherches spécifiques des étudiant-e-s de chaque groupe aux principes et aux étapes d'une démarche de recherche : on s'assure que la définition de l'objet d'études, l'identification d'une problématique, l'accès aux sources, la mise en place d'un protocole empirique adapté, la réalisation éventuelle d'une enquête de terrain, la mise à l'épreuve des hypothèses et la construction d'une démonstration sont maîtrisés ou en voie de l'être. On effectue ensuite un accompagnement individualisé des étudiant-e-s, en suivant l'avancement des mémoires à partir d'exposés sur l'état des recherches.</p>
---	------------------------------	--

Master 2

Intitulé de l'enseignement	Niveau, semestre et parcours	Description du cours
<p style="text-align: center;">Analyse de textes en langue anglaise</p>	<p>M2 – 1^e s. A et B</p>	<p>Ce cours est structuré autour de l'étude de textes en langue anglaise portant sur différents objets et relevant d'une variété de démarches en science politique. L'objectif du cours est d'inciter les étudiant-e-s à lire davantage en langue anglaise et d'augmenter leur aisance dans cette langue pour aborder les situations sociales et politiques qu'ils pourront rencontrer ou observer. Il est également d'accroître leur vocabulaire et de renforcer leur connaissance des débats intellectuels marquants qui se sont développés autour des textes analysés. Les textes pourront être prélevés dans des ouvrages de référence ou d'actualité et dans des revues scientifiques. <i>(un cours en intensif sera proposé en 2019-2020)</i></p>
<p style="text-align: center;">Dispositifs de lutte contre les discriminations</p>	<p>M2- 1^e s. A1</p>	<p>L'objectif du cours est de mener une analyse des différents dispositifs de lutte contre les discriminations en examinant tant leurs soubassements théoriques que les aspects concrets de leur mise en œuvre. Nous nous intéresserons aux politiques européennes et aux dispositifs étatiques de lutte contre les discriminations dans différents pays européens, aux dispositifs adoptés dans des pays extra-européens (en Amérique du Nord et ailleurs), aussi bien qu'aux actions menées par de grandes entreprises, ou aux mobilisations de différents acteurs (par le droit, mais aussi par d'autres outils: plaidoyer, création de normes et d'outils d'information, marches sensibles etc). Les significations politiques et sociales des différents modèles seront ainsi examinées : lutte contre les discriminations, action (ou discrimination) positive, parité, promotion de la diversité. Il s'agira notamment de réfléchir aux présupposés et aux conséquences de chacun des dispositifs, d'évaluer leur pertinence et leur effectivité selon le type de discriminations et dans le cas de discriminations multiples. Le cours</p>

		reposera largement sur des interventions du monde professionnel et associatif qui présenteront leur travail, leur façon d'aborder ces enjeux, et les défis rencontrés dans la lutte contre les discriminations. Un exercice réel de diagnostic sera également proposé avec un partenaire extérieur.
Du mondial au local	M2- 1 ^e s. A2 et B2	Les relations internationales et les relations transnationales entretiennent un rapport d'interdépendance avec des institutions, des acteurs et des espaces supranationaux, internationaux, régionaux, nationaux et locaux. Cet encastrement des logiques sociales et politiques à différentes échelles pose des problèmes aussi bien pour le chercheur que pour le professionnel. Comment concevoir cet agencement feuilleté de champs institutionnels et de réseaux sociaux et politiques ? Comment jouer de ces différents espaces lorsqu'on est un acteur gouvernemental ou non-gouvernemental ? La science politique (en particulier l'analyse des politiques publiques), la sociologie et l'anthropologie de la mondialisation, l'histoire mondiale et transnationale ont créé des catégories et des outils de pensée afin de concevoir cet étagement inédit. L'objectif de ce cours sera de présenter ces outils qui permettent de prendre conscience de la diversité des espaces-temps politiques dans lesquels les acteurs de la société politique transnationale sont aujourd'hui appelés d'agir.
Élites transnationales	M2- 1 ^e s. B1	La mondialisation n'a pas fait disparaître les élites nationales. Elle en a redéfini les modes de sélection sociale et ses ressources pertinentes. Elle entraîne ainsi la formation d'une classe dominante nouvelle qui circule à travers le monde, dont les caractéristiques et le pouvoir exact feront l'objet de ce cours construit à partir de situations nationales et de cas concrets. On évoquera les élites de plusieurs secteurs, politiques, administratives, économiques, religieuses, culturelles ainsi que les célébrités.
Environnement, bien public, commons : enjeux mondiaux	M2- 1 ^e s. B2	La lutte contre le changement climatique, celle contre l'érosion de la biodiversité, contre l'épuisement des ressources énergétiques fossiles, ou encore l'accès à l'eau sont autant d'enjeux faisant l'objet d'une prise en charge au niveau mondial. Les institutions internationales et leurs États membres mais aussi les sociétés civiles, organisations non gouvernementales sont parties-prenantes de la problématisation de ces questions. Depuis les années 1970, plusieurs cadres de pensée ont été élaborés pour répondre au défi environnemental : la régulation publique, la privatisation, l'incitation économique ou encore les pensées des « commons » etc. Tous participent à l'élaboration de politiques et modes de gouvernance. Au prisme des enjeux de protection mais aussi des méthodologies de recherche, ce séminaire explorera la complexité de la question environnementale.
Expérimentations démocratiques	M2 – 1 ^e s. A1, A2 et B1	La démocratie est le régime politique le plus répandu dans le monde. Les États qui se reconnaissent dans ce type de régime ont cherché à faciliter depuis la fin de la seconde guerre mondiale la transition de régimes autocratiques vers des régimes démocratiques et à apporter des correctifs au fonctionnement de leurs propres régimes. Ce sont ces expérimentations démocratiques que ce soit à l'étranger avec l'exportation de la démocratie ou en interne avec des correctifs comme la promotion de la démocratie participative ou le financement de la vie politique que ce cours explore. Une attention particulière sera prêtée

		<p>aux discours et aux pratiques des différents acteurs impliqués (Etats, collectivités territoriales, OIG, ONG, secteur privé) aux trajectoires idéologiques des concepts mobilisés (apparition de nouveaux paradigmes comme la gouvernance) et aux outils utilisés (indicateurs internationaux visant à caractériser et quantifier la démocratie) .</p> <p>Des cas d'étude comme le lien entre promotion de la démocratie et politique étrangère de l'Union Européenne et des Etats-Unis, les missions d'observation électorale, la démocratie participative en Inde et les réformes du financement politique aux Etats Unis permettront de mieux cerner ces expérimentations démocratiques.</p>
Genre, politiques sexuelles et bioéthique	M2- 1 ^{er} s. A2	<p>Ce qui est et ce qui doit être ? Que font le genre et la sexualité à l'éthique et à la bioéthique ? Ce séminaire vise à mettre en question le concept de bioéthique en s'appuyant sur le renouveau opéré par les recherches sur le genre et le sexe. Comment réfléchir ensemble ce qui est, le « donné » biologique dans ses relations avec le social et ce qui doit être, l'éthique et le politique ? En quel sens comprendre alors l'éthique du vivant ? Comment repenser la bioéthique à l'aune du genre et du sexe et mettre en question les classifications sociales, éthiques, juridiques et politiques, opérées en s'appuyant sur la « nature » biologique. Le séminaire croisera une réflexion théorique sur ces questions fondamentales avec l'analyse d'exemples précis historiques ou contemporains (par exemple trans, intersexualité, GPA, mariage pour tous etc.).</p>
Gestion par projets	M2- 1 ^e s. B1	<p>Ce cours offre une introduction au monde des projets de coopération à partir du lien entre migration, politiques publiques de développement et ONG. Il vise à la fois à transmettre la connaissance d'un ensemble d'outils techniques utilisés dans la conception, gestion et évaluation de projets et à examiner l'utilisation de ces instruments dans le domaine du co-développement ; perspective qui met les migrants et leurs associations au cœur des politiques de coopération, concernant les territoires d'accueil, aussi bien que les pays d'origine. Après une présentation des grandes évolutions en matière de politiques de développement et d'une discussion de l'émergence des associations de migrants comme partenaires clefs, seront étudiées les différentes étapes de la gestion du cycle de projet (GCP) et la façon dont contraintes techniques et rapports de force politiques se croisent. Seront en particulier abordés le rôle des diasporas dans le champ politique local, le positionnement des jeunes dans le changement des conceptions de développement, et les enjeux liés aux relations entre ONG du nord et du sud, bailleurs et sociétés civiles. Bénéficiant de l'appui du GRDR Migration-Citoyenneté-Développement, cet enseignement intègre des interventions de professionnels et militants des ONG et du secteur associatif.</p>
Les populations « vulnérables » comme enjeu	M2 – 1 ^e s. A1	<p>Depuis les années 1990, les analyses de la « vulnérabilité » des populations ont contribué au renouvellement des paradigmes d'interprétation du lien social et ont inspiré diverses réformes de l'action publique. À partir de différents cas d'étude – les transformations de l'emploi et de la famille, le <i>care</i>, la division sexuée du travail, le corps ou l'accès au logement – ce cours revient sur les logiques sociales de production de la vulnérabilité et sur les politiques publiques qui la coproduisent ou s'emploient à la combattre. Il permet de souligner deux</p>

		aspects complémentaires de cette notion : <i>la vulnérabilité comme effritement du lien social</i> , associée aux transformations historiques de la solidarité et de l'État social ; l'existence de <i>liens sociaux qui vulnérabilisent</i> , à travers des logiques de disqualification sociale et des rapports sociaux de domination qui reposent sur l'assignation d'individus à une catégorie sociale minoritaire (de sexe, race, classe, etc.).
Tutorat du stage/de la recherche	M2 – 2 ^e s. A et B	Le but de ce tutorat est de former dans un premier temps aux étapes successives de la réalisation d'un mémoire de M2 (en évoquant principalement les problèmes de choix d'un objet, de construction d'une problématique et d'hypothèses, des méthodes, de l'état de l'art, de structuration de l'argumentation / construction d'une démonstration et d'écriture) puis, dans un second temps, de travailler de façon individualisée avec les étudiant.e.s. Le tutorat est organisé autour de séances thématiques puis d'ateliers d'écriture de présentation et à la discussion des projets et des travaux de recherche en cours, à l'oral et à l'écrit. Le tutorat ne se substitue pas à la direction des mémoires mais vient l'épauler.. L'assistance aux séances est obligatoire pour la validation de l'EC.
Migrations et discriminations	M2 – 1 ^e s. A1 et B1	L'objectif de ce cours est d'analyser les discriminations spécifiquement liées aux migrations. Nous examinerons l'émergence des catégories d'étranger, de migrant et d'immigré, et le lien entre leur construction et les discriminations hier et aujourd'hui, en particulier dans le contexte européen. Nous analyserons l'articulation entre migrations, politiques migratoires et de la nationalité, et discriminations dans différents contextes, européens et extra-européens. Nous nous intéresserons ensuite à l'expérience des discriminations liées aux migrations dans différents domaines (travail, logement, santé), et aux particularités de son intersection avec d'autres formes de discriminations (discriminations raciales, selon le sexe, la sexualité, la religion...), ainsi qu'à différents types de politiques ou de mobilisations contre ces discriminations.
Politique de coopération décentralisée	M2- 1 ^e s. B1	Ce cours a pour objectif d'étudier l'internationalisation des villes et l'importance des actions de coopération décentralisée menées par les collectivités locales. Il vise à la compréhension des ressorts historiques, sociaux, politiques et économiques d'émergence et de mise en œuvre de la coopération décentralisée par les configurations de réseaux d'acteurs institutionnels et non institutionnels. Un intérêt spécifique sera porté à la nature des partenariats de coopération entre collectivités locales (communes, départements, agglomérations), au rôle des réseaux de gouvernements locaux (Cités Unies France, CGLU) et aux répercussions des activités d'acteurs intermédiaires (ONG, associations de solidarité internationale, associations de migrants) dans la coopération locale internationale. En articulant outils théoriques, empiriques et exemples d'actualité, ce cours cherche à dresser un panorama des changements et des évolutions opérées dans la mise en œuvre de la coopération décentralisée au cours de ces trente dernières années.
Questions de sécurité et violences	M2- 1 ^e s. B2	Ce cours vise à saisir les interactions entre gouvernance de la sécurité et violences politiques, et à dégager leurs conditions de possibilité et leurs modalités d'existence réciproques. A travers l'analyse des

<p>politiques</p>		<p>politiques du maintien de l'ordre puis de l'antiterrorisme, il s'agit de comprendre comment les pouvoirs publics font face à ce type de violences radicales, en insistant sur l'évolution des formes prises par la « défense de l'État » et de l'ordre politique et social. Une attention particulière sera donnée aux acteurs centraux des politiques sécuritaires (forces de l'ordre, agents des renseignements généraux, magistrats, criminologues) et aux logiques répressives qui sous-tendent leurs pratiques et leurs interventions dans le champ de la sécurité.</p>
<p>Religion et politique</p>	<p>M2- 1^e s. B2</p>	<p>Ce cours vise à explorer les relations multiples qui se nouent entre religion et politique. Il s'attachera à présenter les apports de certains travaux théoriques fondamentaux pour éclairer ces relations complexes (Durkheim, Weber, Lévi-Strauss, Bourdieu, etc.). Il abordera ensuite, à partir d'études de cas issus de travaux de terrain, quelques aspects essentiels de ces liens. Ainsi par exemple du processus de politisation de certains mouvements à référentiel religieux qui interviennent dans le débat public contemporain (les mouvements conservateurs d'inspiration chrétienne autour des questions de genre ou de sexualité, les associations musulmanes qui tentent de redéfinir le périmètre des discriminations, etc.). Ainsi également de la façon dont le religieux alimente les controverses et prises de position politiques (par exemple autour de concepts comme islamisation ou islamophobie). Enfin nous aborderons la façon dont les pouvoirs publics composent avec la demande de visibilité portée par des groupes et organisations à identité religieuse, en déployant des stratégies d'ordre variable (confrontation, promotion de certains interlocuteurs, célébration du dialogue interreligieux, etc.) qui contribuent à une redéfinition des pratiques en matière d'administration du culte et de la laïcité.</p>
<p>Représenter la norme, représenter les différences</p>	<p>M2- 1^e s. A2 et B2</p>	<p>Ce séminaire de Master prend pour objet la représentation dans les différentes acceptions du terme – la représentation politique, la (sous-) représentation des femmes ou des minorités raciales dans d'autres domaines de la vie sociale, la représentation artistique et bien sûr théâtrale. Il y sera question de la parité et des « minorités visibles » en politique, des femmes dans la publicité et les musées, mais aussi de controverses dans le monde de la culture (du théâtre de Koltès à l'installation Exhibit B en passant par Alexandre Dumas et son « nègre »). Outre les travaux universitaires (des enquêtes empiriques aux réflexions théoriques de Homi Bhabha), on s'appuiera sur des matériaux divers – films de Jean Rouch, pièces de Jean Genet et Aimé Césaire, essais d'Octave Mannoni et de Frantz Fanon. L'accent mis sur la représentation (culturelle et politique) vise à montrer comment sont instituées les normes, soit ce qui est représentable et donc visible, mais aussi comment elles sont contestées en même temps, jusque dans la mimicry qui les déjoue en les jouant.</p>
<p>Séminaire de recherche</p>	<p>M2 – 2^e s. A et B</p>	<p>Ce séminaire a pour objectif de familiariser les étudiant-e-s à la discussion scientifique, l'animation de débats intellectuels, et la diffusion de la recherche à travers différents supports (écrits et vidéos). Il repose sur l'invitation de chercheur-e-s intervenant sur des thématiques liées aux deux parcours du master, Lutte contre les discriminations et Politique transnationale. Les étudiant-e-s sont directement associé-e-s au déroulement du séminaire dont ils et elles assurent, en groupe, la préparation, l'animation et le suivi à travers, notamment, la réalisation</p>

		<p>d'un entretien filmé et la rédaction d'un compte-rendu posté sur le blog.</p> <p>NB : ce séminaire de recherche peut être remplacé, optionnellement et sur accord de l'enseignant-e responsable, par la validation d'un séminaire de laboratoire de l'une des équipes du CRESPPA associées à la formation (Labtop, CSU ou GTM), dont la thématique correspond à la spécialité choisie par l'étudiant-e demandeur/euse.</p>
<p>Travail, techniques, corps</p>	<p>M2 – 1^e s. A1 et A2</p>	<p>Ce cours a pour objectif d'interroger la question du corps au travail, une problématique récente dans les recherches en sciences sociales. La question du corps sera abordée au travers de pratiques valorisées (notamment sous l'angle de la production de savoir-faire), des détériorations corporelles (accidents du travail, maladies professionnelles, usures, etc.), de la présentation de soi dans les métiers de service, et des professionnels du corps (métiers de la santé et du soin, du sport, etc.). Aborder ainsi le travail par le prisme du corps permettra d'analyser les transformations récentes du capitalisme, les effets de la technicisation progressive des univers professionnels et les relations de domination dans les univers organisés.</p>

Présentation d'EC hors département

Le cours suivant – dispensé au sein du département de philosophie – peut être choisi en M1 parcours B :

- Nadia Yala KISUKIDI : « La bibliothèque coloniale », 1^{er} semestre 2018/2019, jeudi 12h-15h.

En 1988, Valentin Mudimbe publie *The invention of Africa*. Dans cet ouvrage, Valentin Mudimbe mobilise la pensée foucauldienne pour montrer comment le contenu du signifiant « Afrique » a été construit par un ensemble de discours coloniaux. Ces différents discours produits par les missionnaires, les ethnologues, les philosophes, les récits de voyageurs etc., forment une partie du corps de la « bibliothèque coloniale ».

A travers plusieurs écrits, dont *The idea of Africa* (1994), Valentin Mudimbe tente de spécifier, de circonscrire le corpus de cette bibliothèque et d'en former le concept ; pour ce faire, il ne s'arrête pas seulement sur les écrits de la période coloniale mais remonte également aux écritures de la Grèce Antique. Les constructions gréco-romaines de l'altérité articulées aux concepts de barbarie ont formé une *idée* de l'Afrique qui circule, peu altérée, dans les récits européens du XIX^e siècle. Ces récits ont contribué à forger la matrice conceptuelle à partir de laquelle une certaine conception de l'Afrique a pu se former : l'Afrique est l'autre absolu, négatif de l'Europe qui, pour être sauvé de lui-même, doit être converti. Altérité et conversion donnent corps à cette idée de l'Afrique construite par la bibliothèque coloniale.

L'enjeu de ce séminaire consistera à spécifier le concept de « bibliothèque coloniale » qui structure le projet archéologique de Mudimbe. Quel est son corpus textuel ? Qui a contribué à la construire ? Est-elle strictement européenne ? Sur quels montages temporels repose-t-elle ? Dans le contexte intellectuel contemporain où « Ecrire le monde depuis l'Afrique », comme y invitent les penseurs Sarah Nutall et Achille Mbembe dans « Writing the world from an african metropolis », définit désormais les cadres d'un vaste projet scientifique global, il s'agira également d'examiner les usages, revendiqués ou clandestins, de cette bibliothèque dans les écritures contemporaines *africana*.

Les 3 cours suivants – dispensés en langue française au sein du Master Aires culturelles – peuvent permettre de valider l'un des EC de « l'UE de parcours » en M1 parcours B ou l'EC de langue vivante de « l'UE de Méthodes et langues » en M1 parcours A ou B au 1^{er} semestre (début des cours la semaine du 1^{er} octobre) (attention : un même cours ne peut pas vous permettre de valider deux EC ; si vous êtes en parcours B et que vous prenez l'un de ces trois cours, il faudra donc préciser dans votre fiche « Parcours » à rendre en décembre si vous voulez le valider comme EC de Parcours ou comme EC de langue vivante) :

- Norbert WASZEK : « La question sociale dans la théorie politique allemande », 1^{er} semestre 2018/2019, lundi 15h-18h, salle B325.

Langue d'enseignement : français

Langue des textes étudiés : allemand, mais des traductions en français sont fournies

Ce séminaire prendra pour objet certaines des analyses de la « question sociale » élaborées aux XIX-XX^e s. dans l'aire culturelle allemande, particulièrement riche dans ce domaine : on pensera à Hegel et Marx, mais aussi à toute une tradition de « l'Etat de droit social », qui avait pour but de répondre à des problèmes de société. L'histoire de la réflexion sur la question sociale ne peut pas être étudiée sans prendre en considération l'histoire sociale et politique de l'époque concernée, ne serait-ce que de façon minimale - et notre champ d'étude devra également s'élargir de façon à prendre en considération les traditions britanniques et françaises, qui servent souvent de source d'inspiration aux penseurs

allemands.

Contact : norbert.waszek@gmail.com

- Cristina CLIMACO, Françoise MARTINEZ, Mercedes YUSTA et Xavier TABET : « Les dictatures : histoire politique, débats historiographiques, enjeux mémoriels (Italie, Espagne, Portugal, Amérique latine, XXe siècle », 1er semestre 2018/2019, mardi 15h-18h, salle B313.

Langue d'enseignement : français

Langue des textes étudiés : français

Ce cours collectif abordera la question de la dictature à travers l'évocation de plusieurs régimes de la première moitié du XXème siècle, mais aussi de la seconde moitié. Seront ainsi évoqués, tour à tour, le fascisme italien, le franquisme espagnol, la salazarisme portugais, ainsi que les autoritarismes et dictatures militaires dans le cône sud (Argentine-Chili-Bolivie-Paraguay-Uruguay-Brésil), des années 60 aux années 80, jusqu'au retour aux démocraties. Chacune des parties du cours sera bien entendu précédée d'un exposé historique, avant d'en venir à la question des débats historiographiques, mais aussi politiques, relatifs à l'analyse et interprétation de chacun des régimes évoqués.

Seront abordés également les débats mémoriels et les usages du passé relatifs à ces expériences (lois mémorielles, révisionnismes, politiques des musées et célébrations nationales, procès pour génocide et crime contre l'humanité, etc.). Ces débats seront replacés dans le cadre de ce que l'on peut appeler un mouvement planétaire de réactivation du passé, qui est manifeste depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990. Ce mouvement se traduit par des tentatives de redéfinition des caractères de la mémoire publique, et de substitution des anciens paradigmes, élaborés au lendemain de la seconde guerre mondiale, par de nouveaux usages du passé.

Enfin, par-delà la question des enjeux politiques, historiographiques et mémoriels, l'accent sera mis sur la question même des notions politiques (« césarisme », « autoritarisme », « fascisme », « totalitarisme », mais aussi « guerre civile » et « résistance », ou encore, pour l'Amérique latine, « théologie de la libération »), sur la question de leurs définitions et frontières théoriques, ainsi que celle de l'histoire de leurs usages et circulations dans le débat public.

Contact : xavier.tabet@wanadoo.fr

- Xavier TABET : « De l'ennemi de la société à l'ennemi de l'Etat (droit et littérature, XVIIIe-XXe siècles) », 1er semestre 2018/2019, jeudi 15h-18h, salle B310.

Langue d'enseignement : français

Langue des textes étudiés : français

Le cours portera sur plusieurs figures juridiques, politiques et littéraires de « l'ennemi », à partir en particulier de ce laboratoire politique que représente l'Italie, des Lumières jusqu'au Fascisme. Au centre de notre parcours se situera l'évocation de « l'ennemi de l'Etat » dans le droit pénal du régime mussolinien, à partir des *leggi fascistissime* de 1925/1926. Si l'obsession, et l'absolutisation, de l'ennemi interne est bien inhérente aux totalitarismes, le fait est cependant que ces régimes ont utilisé et étendu les mécanismes déjà présents dans la plupart des autres sociétés. Le fait est aussi qu'ils ont, dans une large mesure, utilisé les idées et les procédés de notre rationalité politique.

Avant l'époque du Fascisme, nous évoquerons ainsi la constitution « biologique » de la figure de l'ennemi de la société, à partir des théories autour du « criminel né » chez l'italien Cesare Lombroso (1835-1909), le père de l'anthropologie criminelle en Europe, à la fin du XIXème siècle, lorsque l'on est passé de la réflexion sur les *Délits et les peines* (Beccaria, 1764) à celle sur *L'uomo delinquente* (Lombroso, 1876).

Enfin, en nous rapprochant en revanche de notre propre époque, nous nous interrogerons sur la permanence et les transformations des figures de l'ennemi après 1945, lorsque se dessine une nouvelle figure : celle du criminel contre l'humanité - voire « l'ennemi de l'humanité », selon les thèses de Carl Schmitt (1888-1985) -, après le procès de Nuremberg qui fut à l'origine d'un droit pénal

international et supra-étatique. Seront évoqués pour les années 1990 et 2000, par-delà le cadre italien, la nouvelle guerre « globale » contre les terroristes islamiques, perçus comme les nouveaux ennemis de l'occident, et de ses valeurs. Seront présentés également certains débats contemporains, parfois inquiétants, autour de ce que l'on appelle aujourd'hui le droit pénal de l'ennemi, selon ceux qui estiment que la lutte contre le terrorisme, menée dans le cadre des lois d'exception et états d'urgence actuels, doit amener à opérer la distinction entre un *droit pénal du citoyen* et un *droit pénal de l'ennemi*, justifiant des procédures extraordinaires, souvent attentatoires à l'état de droit.

Interrogeant les permanences et transformations de la figure de l'ennemi aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, à partir aussi ce que Michel Foucault appelle « la notion d'individu dangereux », la perspective du cours sera bien à la croisée du juridico-politique et du littéraire. Et l'on évoquera l'œuvre d'auteurs importants pour comprendre l'évolution des représentations modernes de la criminalité, comme Cesare Beccaria (1739-1794), Cesare Lombroso (1835-1909), Emile Zola (1840-1902), ou Primo Levi (1919-1987).

Contact : xavier.tabet@wanadoo.fr

Le cours suivant – dispensé au sein du Master Genre – peut être suivi en M2, spécialisation A2 :

- Anne E. BERGER : « Corps, sexe et genre. Le traitement du corps dans les études de genre », 1^{er} semestre 2018/2019, cours intensif en janvier 2019 (dates à préciser).

Le "corps" a longtemps constitué un sujet qui fâche et une butée épistémologique pour les études de genre, attelées qu'elles étaient d'abord à démontrer le rôle des constructions historiques et sociales dans le façonnement des genres, et à débusquer les logiques de naturalisation de hiérarchies, de traits, de positions et de phénomènes attribuables en réalité à la partition sociale des genres. La mise en question de la réduction du corps au "sexe", le réexamen de la notion de "bios" à la lumière de la biopolitique et du développement des biotechnologies, enfin, les différents modes de reconceptualisation de la sexualité depuis la pensée de la "libération sexuelle" jusqu'à la pensée *queer*, ont permis de réouvrir la question du corps, sans qu'on puisse y voir un "retour du (ou au) naturel".

Du corps jouissant des années soixante-dix au corps transmorphique contemporain en passant par le corps "cyborgien" des années quatre-vingt-dix, ce séminaire proposera une traversée analytique et historique de la pensée du corps et des corps en études de genre.

Le cours suivant – dispensé au sein du Master Genre – peut être suivi en M1, spécialisation B2 :

- Valérie POUZOL : « Genre et nationalismes dans les mondes contemporains », 2^{ème} semestre, jeudi 12h-15h (horaire à confirmer).

L'émergence des nationalismes en Europe, puis dans différentes parties du monde, aux XIX^e et XX^e siècles s'est accompagnée de la formulation de discours qui ont donné à voir, chacun à leur manière, le projet d'un Homme nouveau et souvent, dans une moindre mesure, d'une Femme nouvelle. Reprenant l'étude pionnière de Benedict Anderson sur l'imaginaire national et l'idée de la création d'une « communauté imaginée », ce séminaire aimerait revenir sur la manière dont les projets nationalistes d'aires culturelles diverses ont, dans leurs différentes déclinaisons historiques contemporaines, produit des assignations de genre (construction de la masculinité, de la féminité) qui disent la place de chacun et de chacune dans cette future construction. Ce séminaire se propose, à partir d'exemples précis, d'analyser simultanément, comment, dans des contextes historiques différents (naissance des Etats-nations, luttes pour l'indépendance nationale, totalitarismes, guerres civiles et interétatiques), les hommes et les femmes ont intégré, déconstruit ou subverti ces assignations nationales. Une attention particulière sera apportée à la question des relations entre mouvements féministes et nationalismes contemporains ainsi qu'à l'intégration récente des thématiques sexuelles dans la formulation de discours nationalistes (« homonationalismes »).

Domaines de spécialités des enseignant-e-s-chercheurs/euses

Thomas BRISSON

Sociologie des intellectuels et des champs du pouvoir ; relations savoir-pouvoir
Monde arabe et musulman contemporains
Migrations et circulations
Acteurs et formes de contestation de la centralité occidentale
Asie du Sud Est, Singapour, Hong Kong, construction de la puissance asiatique

Christine CADOT

Identité européenne, représentations, mythes, histoire, religions et Europe
Histoire du fédéralisme
Comparaisons Europe-Amérique : systèmes et institutions politiques
Transferts culturels Europe-Amérique
Art et Politique : usages politiques de l'art

Vanessa CODACCIONI (absente au premier semestre 2019-2020)

Etat législations et justice d'exception
Sociologie de la répression et de l'antiterrorisme
Sociologie des procès politiques
Sociologie du crime et de la criminalité politique

Damien de BLIC

Sociologie des affaires, des scandales et des polémiques publiques
Sociologie de l'argent et de la finance
Immigration et politiques migratoires : aspects économiques
Inconscient, imaginaire et politique
Sociologie pragmatique des faits religieux

Elsa DORLIN

Philosophie et théorie politiques (en particulier études foucaaldiennes)
Études féministes, de genre et de sexualités (en particulier généalogie des rapports de pouvoir de genre, de race et de classe et épistémologies féministes)
Théorie critique (en particulier, questions relatives à la violence)
Problématiques postcoloniales (en particulier, études africaines américaines et caribéennes, études fanoniennes)
Histoire et philosophie de la médecine (histoire politique du corps, historicité des catégories de sexe et de race dans les sciences biologiques et médicales)

Nora EL QADIM

Sociologie de l'action publique
Sociologie du droit
Migrations et politiques migratoires
Discriminations et lutte contre les discriminations
Sociologie politique de l'international

Architecture/design et politique

Eric FASSIN

Genre et sexualité, politisation des questions sexuelles et raciales, comparatisme France – Etats-Unis
Politiques d'immigration et d'identité nationale, comparaisons franco-européennes

Pierre GILBERT

Ségrégation et inégalités urbaines
Sociologie des quartiers populaires, cités HLM
Stratification sociale, classes populaires
Politiques urbaines, politiques du logement, politiques de mixité sociale
Action publique et politiques locales

Bertrand GUILLARME

Philosophie politique et sociale, notamment contemporaine : théories de la justice distributive, du châtement pénal, de la démocratie, de la nation, du droit des Gens.
Ethique et philosophie politique appliquées, notamment à tout ce qui concerne les questions de sexualité, de reproduction, de santé humaine, d'environnement.
Théories du genre

Mathieu HAUCHECORNE

Sociologie des élites intellectuelles et administratives
Sociologie historique des idées politiques et des savoirs
Circulation internationale des idées ; transferts de normes ; analyse comparée (France ; États-Unis ; Royaume-Uni)
Sociologie de l'action publique (politiques sociales ; politiques scientifiques ; logement)
Réception, espace public, controverses et médias

Odile HENRY

Sociologie de l'expertise
Syndicalisme et répertoires de l'action syndicale
Sociologie économique : Etat, professions, marchés
Transformations du capitalisme et histoire du management

Florence HULAK

Épistémologie et histoire des sciences sociales
Théories de l'histoire et du changement historique
Théories des représentations collectives (imaginaires, mentalités, idéologies).
Philosophie et théorie politique contemporaine (notamment : marxismes, études foucaaldiennes, études wébériennes)
Théories contemporaines de la démocratie (notamment : Castoriadis, Lefort, Rancière, Taylor)
Histoire de la pensée politique (notamment : spinozismes, marxismes)

Laurent JEANPIERRE (absent en 2019-2020)

Sociologie et politique de la société transnationale : émigrations politiques ; politisation et politique des migrants et des diasporas ; mondialisations culturelles ; histoire globale ; macrohistoire

Sociologie des crises politiques : changements de régime, révolutions, révoltes

Sociologie du néolibéralisme

Sociologie des idées et des intellectuels : intellectuels et politique ; conditions d'accès à l'espace public ; structures sociales de l'espace public ; circulations, usages sociaux et politiques des idées ; histoire et sociologie des sciences sociales ; politiques des savoirs

Théories et sociologies critiques

Kolja LINDNER

Théorie politique

Inégalités sociales

Sécularisme/laïcité

Marx

Audrey MARIETTE

Sociologie de l'action publique (culture, éducation, santé)

Processus de catégorisation et de politisation

Inégalités sociales

Art & politique (cinéma, classes populaires, question sociale ; engagement, mobilisations, intellectuels ; publics militants)

Formation professionnelle, politiques éducatives & inégalités sociales

Politiques locales de santé, santé publique, « démocratie sanitaire »

Anne MARIJNEN

Partis politiques

Mouvements sociaux et mobilisations politiques

Socio-histoire du politique

Sujets sur l'Italie

Médéric MARTIN-MAZÉ

Espaces post-soviétiques

Questions de sécurité

Questions européennes

La gauche et l'international

Sociologie politique de l'international

Vanessa NUROCK

Philosophie morale et politique contemporaine

Philosophie morale moderne (pensée des lumières)

Bioéthique (éthique biomédicale, éthique animale et environnementale, neuroéthique et nanoéthique)

Philosophie de la psychologie (psychologie sociale, psychologie morale, sciences cognitives)

Ethique du *care*

Violaine ROUSSEL

Sociologie de la production de la « culture populaire » (logiques professionnelles des industries culturelles, socio-économie de la culture et ses dimensions politiques, etc.)

Arts et politique (Engagement d'artistes. Usages politiques des œuvres. Mobilisations de professionnels des mondes de l'art. Liens entre enjeux esthétiques, commerciaux et militants)

Sociologie du droit et des professions judiciaires : mobilisations de juristes et de professionnels du procès, usages du droit en politique. Scandales politiques

Nouvelles technologies et politique ; sociologie politique des objets techniques

Sociologie du journalisme, « espace public », médias et mobilisations politiques

La violence dans les sociétés démocratiques contemporaines (sport, harcèlement moral, etc.)

Yves SINTOMER

Théories de la démocratie, représentation politique

Enquêtes de sociologie politique sur la démocratie (innovations démocratiques, crise de la démocratie, tirage au sort)

Sujets sur l'Italie, l'Amérique latine, l'Espagne, l'Allemagne, la Chine, l'Inde, les USA

Histoire globale et transnationale

Sylvie TISSOT

Sociologie urbaine : ségrégation socio-spatiale et discriminations ; requalification des quartiers centraux anciens

Politiques urbaines en France et Aux Etats-Unis : dispositifs de réhabilitation et de promotion de la mixité sociale

Sociologie de la stratification sociale et des classes supérieures : mobilisation des classes supérieures dans les espaces résidentiels, logiques de distinction sociale

Sociologie des savoirs et de l'expertise sur la ville

Michel VAKALOULIS

Théories du capitalisme avancé, mondialisation

Classes sociales, sociologie du salariat

Sociologie comparative de l'action collective

Problèmes contemporains du syndicalisme en Europe

Services publics et citoyenneté

Politiques énergétiques en France et en Europe

Sociologie du militantisme

Pouvoir d'État et démocratie participative

Sociologie des partis politiques

Jeunes et politique

Nouvelles figures de politisation

Clemens ZOBEL

Société et État en Afrique

Socio-anthropologie de la citoyenneté et de la subjectivation

Les politiques et idéologies de développement – les relations Nord-Sud

Théories post-coloniales/épistémologie des sciences

Politique locale et décentralisation

Politique et pratiques esthétiques (art, musique, littérature)

**Votre mémoire peut également être encadré par un-e chercheur-euse CNRS
membre du CRESPPA (voir le site <http://www.cresppa.cnrs.fr/>), en particulier :**

Lorenzo BARRAULT

Politiques éducatives, ségrégation, classes sociales, encadrement des classes populaires, politisation, vote, action collective.

Contact : lorenzo.barrault-stella@cnrs.fr

Pauline DELAGE

analyse des rapports sociaux, violences de genre, sociologie de l'action publique, des mouvements sociaux, comparaison.

Contact : ppauline.delage@gmail.com

Sibylle GOLLAC

Famille et genre, sociologie et ethnographie économique, sociologie du droit, analyse statistique des mobilités statutaires.

Contact : sibylle.gollac@cnrs.fr

Karim HAMMOU

Rapports de pouvoir (sexe, classe, race) et sociologie de la culture.

Contact : karim.hammou@gmail.com

Cédric LOMBA

Travail et luttes au travail, économie, mondes ouvriers.

Contact : cedric.lomba@cnrs.fr

Cornelia MÖSER

Études de genre ; études queer ; sexualité(s) ; production, circulation et critique des savoirs ; traductions ; théorie critique

Contact : cornelia.moser@cnrs.fr

Olivier ROUEFF

Sociologie de l'art et de la culture, catégorisations raciales et sexuelles des formes culturelles, mobilisations politiques, rapports ordinaires à la politique, intermédiaires politiques.

Contact : o.roueff@free.fr

UE	M1 Parcours A Diversités, discriminations et représentations EC	M1 Parcours B Politique transnationale EC	ECTS/Co efficient
2ème Semestre			
UE de professionnalisation par la recherche	<p>-Tutorat individualisé</p> <p>-Mémoire</p> <p>-Note de contrôle continu d'un cours thématique au choix (hors EC libre et EC de langue) (cf. p. 14)</p>	<p>-Tutorat individualisé</p> <p>-Mémoire</p> <p>-Note de contrôle continu d'un cours thématique au choix (hors EC libre et EC de langue) (cf. p. 14)</p>	<p>5</p> <p>10</p>
UE <i>Spécialisation</i>	<p>UE Lutttes contre les discriminations (Spécialisation A1)</p> <p>-Mobilisations et discriminations</p> <p>-Spatialisation des inégalités</p> <p>-Construire et administrer les différences</p> <p>-EC libre</p> <p>UE Représentation et performance politique (Spécialisation A2)</p> <p>-Figurations du politique</p> <p>-Race, genre, classe et migrations</p> <p>-Théories de la justice et sentiment d'injustice</p> <p>-EC libre</p>	<p>UE Enjeux de coopération et rapports Nords/Suds (Spécialisation B1)</p> <p>-Migrations et réseaux de coopération OU -Villes en réseaux : acteurs urbains de la coopération européenne (offert par l'IEE)</p> <p>-Protection européenne des droits humains</p> <p>-Analyse sociopolitique de la coopération</p> <p>-EC libre</p> <p>UE Relations transnationales (Spécialisation B2)</p> <p>-Etats, nationalismes, réseaux transnationaux OU -Genre et nationalismes dans les mondes contemporains (Offert par le Master Genre)</p> <p>-Mobilisations et discriminations</p> <p>-Politiques et organisations transnationales</p> <p>-EC libre</p>	<p>5</p> <p>5</p> <p>3</p> <p>2</p> <p>5</p> <p>5</p> <p>3</p> <p>2</p>

	<p>UE Représentation et performance politique (A2)</p> <p>-Représenter la norme, représenter les différences (début des cours la semaine du 24.09) OU -Anthropologie des circulations culturelles (<i>offert par le département de sociologie Master 2 « Anthropologie de la mondialisation »</i>) OU -Coopérations culturelles multilatérales face aux enjeux des mondialisations (<i>offert par l'IEE Master 2 La construction européenne, Parcours RI Europe-monde</i>)</p> <p>-Genre, politiques sexuelles et bioéthique</p> <p>-Travail, techniques, corps OU -Corps, sexe et genre. Le traitement du corps dans les études de genre (<i>offert par le Master Genre, cours intensif en janvier</i>)</p> <p>-Expérimentations démocratiques OU -Du mondial au local : approche critique des jeux d'échelle (<i>cours intensif – du 7 au 12 janvier</i>)</p>	<p>UE Relations transnationales (B2)</p> <p>-Représenter la norme, représenter les différences (début des cours la semaine du 24.09) OU -Anthropologie des circulations culturelles (<i>offert par le département de sociologie Master 2 « Anthropologie de la mondialisation »</i>) OU -Coopérations culturelles multilatérales face aux enjeux des mondialisations (<i>offert par l'IEE Master 2 La construction européenne, Parcours RI Europe-monde</i>)</p> <p>-Environnement, biens publics, commons : enjeux mondiaux</p> <p>-Questions de sécurité et violences politiques</p> <p>-Religion et politique</p>	<p>5</p> <p>5</p> <p>5</p> <p>5</p>
UE Méthodes et Langues	<p>Spécialisation A1</p> <p>-Dispositifs de lutte contre les discriminations : approche critique</p> <p>-Analyse de textes en langue anglaise (un des 2 cours en intensif)</p>	<p>Spécialisation B1</p> <p>-Gestion par projets : instruments et critiques</p> <p>-Analyse de textes en langue anglaise (un des 2 cours en intensif)</p>	<p>5</p> <p>5</p>



Université Paris 8
Vincennes – Saint-Denis
2 rue de la Liberté
93526 SAINT-DENIS cedex
01.49.40.70.75
www.paris8.fr